

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2020-06/16C

Objet : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.

L'an deux mille vingt, le 3 juin, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Gymnase de Grand Stade Les Capellans à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	37
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	37		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Bernard BEAUCOURT, Eliane BERDAGUER, Frédéric BERLIAT, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SIRVENTE, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Secrétaire de séance : Frédéric BERLIAT

Date de convocation : 27 mai 2020

Le Président expose à l'Assemblée,

Conformément à l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il y a lieu de constituer une commission de délégation de services public.

Cette commission est présidée par le Président ou son représentant et composée de 5 membres titulaires et autant de membres suppléants, élus :

- à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,
- au scrutin de liste ;
- au scrutin secret sauf accord unanime contraire.

Une seule liste s'étant portée candidate, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste.

EN CONSEQUENCE ET APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

DIT QUE la Commissions de Délégation de Service Public est ainsi constituée :

Président de droit : Thierry DEL POSO ou son représentant.

Membres titulaires

Jean-André MAGDALOU
François BONNEAU
Christophe MANAS
Louis SALA
Jean-Jacques THIBAUT

Membres suppléants

Robert OLIVE
Danielle CULAT
Valérie LISSARRE
Eliane BERDAGUER
Jean ROMEO

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20200603-2020-06-16C-DE
Date de télétransmission : 05/06/2020
Date de réception préfecture : 05/06/2020